



Séance du Conseil Municipal
du mardi 21 janvier 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT le VINGT ET UN à NEUF HEURES, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué le 14 janvier 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances, en session du mois de JANVIER ;

Sous la présidence de **M. Jacques BOMPARD, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

M. Gérald TESTANIERE, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Denis SABON, Mme Muriel BOUDIER, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Marcelle ARSAC, Mme Anne CRESPO, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, **Adjoint**

Nombre de membres :

- En exercice : 35
- Présents : 28
- Votants : 33

Mme Edmonde RUZE, M. Armand BEGUELIN, M. Jacques PAVET, Mme Marie-Josèphe MARTIN, M. Jean-Christian CADENE, M. Michel BOUYER, Mme Danielle AUBERTIN, M. Bernard EICKMAYER, Mme Danièle GARNAVAUX, Mme Chantal GRABNER, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE, Mme Carole PERVEYRIE, Mme Christiane LAGIER, Mme Régine PELLEGRIN, Mme Christine BADINIER, Mme Fabienne HALOUI, **Conseillers Municipaux.**

Absents excusés :

Mme Marie-France LORHO qui donne pouvoir à Monsieur le Maire
Mme Sandy GIL (TRAMIER) qui donne pouvoir à M. Denis SABON
M. Nicolas ARNOUX qui donne pouvoir à M. Claude BOURGEOIS
M. Guillaume BOMPARD qui donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse GALMARD
Mme Anne-Marie HAUTANT qui donne pouvoir à Mme Christine BADINIER

Absents :

M. Gilles LAROYENNE
Mme Yannick CUER

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Muriel BOUDIER est nommée secrétaire de séance.



Monsieur le Maire, avant de passer à l'ordre du jour, demande si les élus sont d'accord pour inscrire 2 dossiers supplémentaires à l'ordre du jour : 2 voix contre : Mmes Anne-Marie HAUTANT et Christine BADINIER.

Puis il soumet le procès-verbal sommaire de la séance du 9 décembre 2019 à l'approbation du Conseil. Ce dernier est approuvé à la majorité : 2 voix contre : Mmes Anne-Marie HAUTANT et Christine BADINIER. Et il indique qu'une information relative aux mises à disposition d'agents entre la Ville et la CCPRO a été déposée sur les tables.

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

1 CREATION DE CABINETS MEDICAUX – ALIENATION DE GRE A GRE DE L'IMMEUBLE CADASTRE SECTION BW N°472 SIS AVENUE DE L'ARC DE TRIOMPHE AU PROFIT DU DOCTEUR DELPHINE MARCVINCENT

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE CEDER** l'immeuble communal cadastré section BW n° 472, d'une contenance de 140 m², sis 274 avenue de l'Arc de Triomphe, au profit du Docteur Delphine MARCVINCENT

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



2 CREATION DE CABINETS PARA-MEDICAUX – ALIENATION DE GRE A GRE DE L'IMMEUBLE CADASTRE SECTION BT N°642 SIS AVENUE HENRI FABRE AU PROFIT DE MONSIEUR SEBASTIEN BENOIT

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE CEDER** l'immeuble communal cadastré section BT n° 642, d'une contenance de 238 m², sis 18 avenue Henri Fabre, au profit de Monsieur Sébastien BENOIT, kinésithérapeute

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



3 ALIENATION DE GRE A GRE D'UN DELAISSE DE TERRAIN COMMUNAL SIS RUE MEYNE CLAIRE AU PROFIT DES PROPRIETAIRES RIVERAINS

↳ Le Conseil Municipal **PRONONCE** la désaffectation de fait et le déclassement du domaine public dudit délaissé de terrain communal et **DECIDE DE CEDER** ce dernier aux propriétaires riverains, Monsieur et Madame Frédéric TACCHINO et Madame Liliane SEGURET

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



4 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN «SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER » - LANCEMENT D'UNE ETUDE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** la démarche visant à l'élaboration « d'un schéma directeur immobilier »; **DECIDE DE LANCER** un marché pour une mission de prestation intellectuelle d'accompagnement et une consultation visant à la prospective et l'acquisition d'un logiciel de gestion

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



5 PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL AVEC LA COPROPRIETE « LA COMTADINE » - CLASSEMENT DES VOIRIES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET RETROCESSION DE L'EMPRISE DU GROUPE SCOLAIRE « CROIX-ROUGE » AU PROFIT DE LA VILLE

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE d'accepter** la rétrocession aux fins de régularisation et à titre gracieux, du terrain d'assiette de l'école « Croix Rouge » et des voiries principales de la copropriété « La COMTADINE » et **de classer** dans le domaine public communal les voiries principales de cette copropriété cadastrées section AB n°267 ;

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



6 PRESENTATION DU RAPPORT MENTIONNANT LES ACTIONS ENTREPRISES PAR LA COLLECTIVITE SUITE AU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES ADRESSE LE 13 FEVRIER 2019

↳ Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation de ce rapport



Mme Anne CRESPO quitte temporairement la séance.

7 CONVENTION D'APPLICATION DES OBLIGATIONS D'INTERET GENERAL ENTRE LA REGION PACA, LA COMMUNE D'ORANGE ET LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) CHOREGIES D'ORANGE : APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 PORTANT SUR LE VERSEMENT PAR LA REGION D'UNE COMPENSATION SUPPLEMENTAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2019 ET DE L'AVENANT N° 2 PORTANT SUR LA FIXATION DU MONTANT DE LA COMPENSATION FINANCIERE A VERSER PAR LA COMMUNE D'ORANGE A LA SPL POUR L'ANNEE 2020

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les avenants n° 1 et n° 2 à la convention d'application des obligations d'intérêt général et ses annexes entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la commune d'Orange et la Société Publique Locale Chorégies d'Orange et **PRECISE** que, pour l'année 2020, la compensation financière à verser par la ville à la SPL Chorégies d'Orange s'élève à 152 450,00 € TTC

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Mme Anne CRESPO revient en séance.

8 ADHESION DE LA VILLE D'ORANGE AU GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT – CCPRO ET SES COMMUNES MEMBRES

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE CONCLURE** la convention au service de médecine préventive auprès du Centre de Gestion de Vaucluse à compter du 1^{er} janvier 2020, pour un suivi médical complet des agents de la collectivité

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



9 ACQUISITION ET MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS ET IMPRIMANTES ET DE LOGICIELS DEDIES POUR LA VILLE D'ORANGE – ANNEE 2020 A 2023

↳ Le Conseil Municipal **ENTERINE** le choix de la Commission d'Appel d'Offres et **DESIGNE** la société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCES attributaire du marché

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

31 VOIX POUR

ADOpte A LA MAJORITE



10 APPROBATION DE LA CONVENTION DE SERVICES PARTAGES POUR L'HEBERGEMENT DES DONNEES ENTRE LA VILLE D'ORANGE ET LA CCPRO

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes de cette convention d'hébergement de données entre la commune d'ORANGE et la C.C.P.R.O.

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

31 VOIX POUR

ADOpte A LA MAJORITE



10 bis CREATION D'UN CONSEIL DES SAGES

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** la création d'un conseil des sages

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

31 VOIX POUR

ADOpte A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Gérald TESTANIERE

11 EXPLOITATION D'UN PETIT TRAIN TOURISTIQUE – RETRAIT DE LA DELIBERATION N°286/2019

↳ Le Conseil Municipal **RETIRE** la délibération N°286/2019 du 17 mai 2019 relative à la prolongation de la convention d'exploitation d'un Petit Train Touristique sur le domaine public orangeois

33 VOIX POUR

ADOpte A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Denis SABON

12 ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020 – ORGANISATION DE LA MISE SOUS PLIS – FIXATION D'UNE REMUNERATION FORFAITAIRE ALLOUEE AUX PERSONNES EFFECTUANT CETTE OPERATION

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le calcul de la rémunération forfaitaire allouée aux personnes effectuant les mises sous plis pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020

33 VOIX POUR

ADOpte A L'UNANIMITE



12 bis INSTAURATION DE LA RUPTURE CONVENTIONNELLE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

↳ Le Conseil Municipal **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions de rupture conventionnelle

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

RAPPORTEUR : Muriel BOUDIER

13 MODIFICATION DU MARCHE RELATIF A LA RESTAURATION DES PAREMENTS DU THEATRE ANTIQUE –MISE EN SECURITE LOT N° 1 MAÇONNERIE – TAILLE DE PIERRE MARCHE 138/115

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** la modification de marché N° 2 relative aux travaux de la tranche conditionnelle n° 4 - Lot 1 : échafaudage, maçonnerie d'un montant total de 51 466,38 € HT

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE

👉👉👉

14 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE D'ORANGE – ACQUISITION D'ELEMENTS MOBILERS DE FRANK BRANGWYN - APPROBATION DE CE PROJET ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le projet d'acquisition d'un ensemble mobilier de Frank Brangwyn et son plan de financement

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE

👉👉👉

15 APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE D'ORANGE, LE CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE –CNRS AMU–, POUR LE SUIVI ARCHEOLOGIQUE DU CHANTIER DU THEATRE ANTIQUE (ARCADES EST ET INTERIEUR DU MUR DE SCENE)

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes de cette convention pour le suivi archéologique du chantier du Théâtre Antique, ainsi que son financement s'élevant à 24 583,33 € H.T. soit 29 500 € TTC

33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE

👉👉👉

RAPPORTEUR : Jean-Pierre PASERO

16 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ORANGE FOOTBALL CLUB » - ANNÉE 2020 – PREMIER VERSEMENT

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'EFFECTUER** un premier versement de la subvention à l'association « ORANGE FOOTBALL CLUB » d'un montant de 15 000 €, somme qui sera déduite de la subvention allouée pour 2020

**Monsieur le Maire ne prend pas part au vote
32 VOIX POUR**

ADOPTE A L'UNANIMITE

👉👉👉

17 **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LES REVES BLEUS » - ANNEE 2020 – PREMIER VERSEMENT**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'EFFECTUER** un premier versement de la subvention allouée pour l'année 2020 à l'association « LES REVES BLEUS » d'un montant de 25 000 €

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote
32 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



18 **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « YAKA VOLLEY »**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ALLOUER** une subvention exceptionnelle à l'association « YAKA VOLLEY » d'un montant de 2 000 €

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote
32 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Anne CRESPO

19 **INTERCOMMUNALITÉ : TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU – TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT – REGULARISATION AU TITRE DE LA POLICE DE LA CONSERVATION - REGULARISATION AU TITRE DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES - MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE LA VILLE D'ORANGE / PRESENTATION DU RAPPORT DE LA CLECT ET IMPACT SUR LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS ET LES ENVELOPPES TRAVAUX DES COMMUNES**

↳ Le Conseil Municipal **PREND ACTE DU RAPPORT DE LA CLECT** et **APPROUVE** le montant des enveloppes travaux des communes, ainsi que le montant des attributions de ces dernières

2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Claude BOURGEOIS

20 **MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DU HALL DES EXPOSITIONS ET AMENAGEMENTS DES ABORDS**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE** de lancer une consultation pour cette mission

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme HALOUI)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Catherine GASPA

- 21 MARCHÉ POUR L'ACQUISITION DE 4 MINIBUS ELECTRIQUES POUR LE TRANSPORT DE PERSONNES (LOT 1) ET LA LOCATION DES BATTERIES (LOT 2) – DESIGNATION DE L'ATTRIBUTAIRE POUR LE LOT 1 ET NOUVELLE CONSULTATION POUR LE LOT 2 AVEC ACHAT (AU LIEU DE LOCATION)

Le Conseil Municipal **ENTERINE** le choix de la Commission d'Appel d'Offres, **DESIGNE** la société LHOR INDUSTRIE attributaire du lot 1 du marché et **PRECISE** qu'une nouvelle consultation sera lancée pour le lot 2

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme PELLEGRIN, Mme BADINIER et Mme HALOUI)
29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

- 22 RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE L'AGENCE D'URBANISME RHONE AVIGNON VAUCLUSE (AURAV)

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation de ce rapport

👉👉👉

- 23 RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DU SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON (SMBVA)

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation de ce rapport

👉👉👉

- 24 APPROBATION DE LA CONVENTION POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA GENDARMERIE NATIONALE D'ORANGE PAR LA VILLE D'ORANGE

Le Conseil Municipal **APPROUVE** la convention à intervenir entre la Ville d'Orange et la Gendarmerie Nationale d'Orange concernant l'entretien des espaces verts faisant partie de l'environnement de la Gendarmerie

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

La séance est levée à 11 H 05

Vu pour être affiché le : 24 JAN 2020
et publié sur le site internet de la Ville

*Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Les délibérations peuvent être consultées auprès des services intéressés conformément à l'article L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.*



Le Maire,

Jacques BOMPARD.

